



Solaire en Nord

Procès-Verbal^[1]_[SEP] Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2021 en visioconférence

Présents : Daniel Balembois, Christian Bertaux, Christophe Tilmant, Jean-Marie Caille, Claude Quintard, Patrick Théry, Bruno Crépin, Eric Westfahl, Richard Dambrine, Christian Drelon, Serge Lonqueu, Brigitte Darras

Invités : Thierry Janssoone, Guillaume Flament, Etienne Pauvet, salariés,

Excusés : Michel Libert, François-Xavier Callens.

Chantal Antoine, Vincent Poulet, Pierre Nevoux, Patrick Cornille, Hervé Fumery, Jean-Pierre Beisert, qui donnent leur pouvoir au Président

Anne Caille qui donne son pouvoir à un membre du CA présent

Sylvain Quaghebeur, Barthélémy Blanquart (*souscripteur*) et Nicolas Hernigou, qui ont voté en ligne.

L'Assemblée Générale commence à 9h15, en présence de 15 participants, 12 adhérents à jour de leur cotisation et les 3 salariés. 7 pouvoirs ont été donnés. Le président, Claude Quintard procède à leur répartition. Il y a eu 3 votes en ligne, mais celui de M. Barthélémy Blanquart, qui est souscripteur de Solis Métropole et non membre de l'Association, n'est pas retenu^[1]_[SEP].

Claude Quintard ouvre la séance et présente Etienne Vaudet qui vient d'être embauché le 5 avril

Il rappelle que depuis la modification des statuts de l'Association, votée le 14 mars 2020, les vies des associations **Solaire en Nord** et **Solis Association** sont étroitement liées.

Solaire en Nord a repris l'activité de **Solis Association**, il y a donc une fusion dans les faits, même si juridiquement celle-ci n'est pas encore aboutie. En effet les activités 2020 de **Solis Association** justifient qu'elle reçoive encore de la MEL et de la Région des soldes de subvention. Des AG extraordinaires de chacune de ces 2 associations seront programmées dès que ces subventions auront été reçues, sans doute au plus tard le 31 décembre 2021.

Il souhaite que l'on procède en 1^{er} lieu à l'**Assemblée Générale de Solis Association**. Celle-ci comporte 11 adhérents.

Les membres de **Solis Association** présents sont Claude Quintard, Daniel Balembois, Jean-Marie Caille, Christian Bertaux, Christophe Tilmant, Serge Lonqueu, Patrick Théry et Bruno Crépin. Les autres personnes présentes sont donc des invités.

*Se référer ici au PV de l'AG de **Solis Association***

Claude Quintard préside les débats

A) Le rapport d'activité de l'année 2020.

Il s'appuie sur celui que Guillaume a fait pour Solis Association, pour la Région, qui fait 35 pages que les participants ont reçu par envoi électronique et postal avant la réunion.

Vote : le **rapport d'activité** est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

B) Le rapport financier de l'année 2020

Eric Westfahl présente le **rapport financier**.

En 2020 nous avons eu une subvention de 3 000 €, ce qui porte à 6 350 € le total des recettes.

Le résultat est de 4 597 €. Il est affecté au patrimoine de l'Association.

Vote : le **rapport financier** est adopté à l'unanimité. Quitus est donné à l'unanimité au trésorier pour sa gestion des comptes.

Vote : l'**affectation du résultat** au patrimoine de l'Association est aussi adoptée à l'unanimité.

C) Le montant de la cotisation. Le bureau propose le maintien des montants des cotisations :

- 15 € pour une personne physique. Cela concerne les collègues 1 et 3 (30 € ou plus pour une adhésion de soutien)

- 100 € pour une personne morale. Cela concerne les collègues 2, 4 et 5.

Vote : le maintien du **montant des cotisations** est adopté à l'unanimité.

D) Elections au CA.

Suite aux nouveaux statuts, adoptés en 2020, le 1/3 à renouveler se compose de 4 élus sur un total de 12. Ces 4 élus sont **Daniel Balembois, Jean-Marie Caille, Bruno Crépin et Nicolas Hernigou,**

Daniel Balembois, Jean-Marie Caille, Bruno Crépin se représentent et sont élus à l'unanimité

Le nouveau CA est donc composé de 11 membres : Daniel Balembois, Christian Bertaux, Jean-Marie Caille, François-Xavier Callens, Bruno Crépin, Richard Dambrine, Christian Drelon, Claude Quintard, Patrick Théry, Christophe Tilmant, Éric Westfahl.

E) Budget Prévisionnel et orientations pour 2021

Depuis le 14 mars 2020, **Solaire en Nord** a repris les activités de **Solis Association**.

Au 1^{er} avril 2021 le contrat de travail de Guillaume Flament a été transféré de **Solis Association** à **Solaire en Nord**.

Au 5 avril 2021 Etienne Vaudet a été embauché sous contrat de travail **Solaire en Nord**. CDD de 9 mois.

Nous sommes en attente d'une subvention de 36 500 € de la Région, dans le cadre du Fratri, correspondant à 50% du budget prévisionnel déposé. Les autres ressources attendues proviennent :

- des prestations fournies par l'association à la **SAS Solis Métropole** (5000), au PNR Scarpe Escaut (12 000 sur 3 ans), à l'APF Dunkerque (1 800),
- de la MEL, le solde de la subvention 2020 (2 000) et les primes (3 x 2050),
- de la Région, le solde de la subvention 2020, mais ce sera très peu.

L'A.I.P. Lycées de la Région pour laquelle **Solis Association** n'a pas été retenue, nous a permis de gagner en visibilité à la Région des Hauts de France. Nous pouvons espérer des suites.

L'A.M.I. lancé par l'ADEME pour la création d'un réseau national de conseillers PV et Eolien fait l'objet de discussions avec EnergEthic et le CD2E pour une réponse régionale commune.

Des AG extraordinaires de chacune des 2 associations seront programmées dès que **Solis Association** aura perçu de la MEL le solde de subvention 2020 et les primes, sans doute au plus tard le 31 décembre 2021. Christian Drelon attire l'attention sur les signatures de ces PV d'AGE : que ce ne soit le même signataire de part et d'autre.

Le budget prévisionnel et les orientations sont adoptés à l'unanimité.

FIN

Une réunion du **Conseil d'Administration** fait suite à l'AG pour procéder à l'Election du bureau.

Claude Quintard est élu président,
Christian Bertaux est élu secrétaire,
Christophe Tilmant est élu trésorier.

Richard Dambrine suggère qu'en 2022 nous songions à pourvoir des postes de Vice-Président, de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint. Ce n'est pas prévu aux statuts, mais ce n'est pas non plus exclu !

Une réunion du CA est fixée au samedi 29 mai 2021

FIN